

## **AVIS PUBLIC**

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-458

## AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 avril 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro: 2024-458

Objet : Règlement sur la gestion contractuelle

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

**Tél.**: 450 427-3050 **– Téléc.**: 450 427-7331

info@sainte-martine.ca www.sainte-martine.ca

Ce règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 10 avril 2024.

Joanie Ouellet

Directrice des affaires juridiques et contractuelles et greffière adjointe